

## Avis de convocation

### Réunions de consultation et d'information

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec invite les producteurs de bois et les propriétaires de forêts privées de la région à participer aux réunions de consultation et d'information de cet automne.

- 1- Fin du 4 pieds résineux;
- 2- Entente pour le marché du sciage;
- 3- Situation dans les marchés;
- 4- Divers.

*Nous comptons sur votre participation active à ces réunions !*

Les réunions auront lieu aux dates et aux endroits inscrits dans le tableau ci-dessous. Les principaux sujets traités lors de ces soirées seront :

RÉGION	SALLE	ENDROIT	DATE	HEURE
Lotbinière– Mégantic–L'Érable –Bécancour	Centre municipal (Salle du Haut)	254, rue Saint-Pierre Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec) G0S 2A0	Mardi 30 oct.	19 h 30
Portneuf	Centre communautaire (Grande salle)	80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0	Mercredi 31 oct.	19 h 30
Côte-Nord	Le Danube Bleu Econo Lodge (Salle A)	5, Route 138 Forestville (Québec) G0T 1E0	Jeudi 1 <sup>er</sup> nov.	19 h 30
Bellechasse– Les Etchemins	Maison de la Culture de Bellechasse (Salle académique)	75, route Saint-Gérard Saint-Damien-de-Buckland (Québec) G0R 2Y0	Mardi 6 nov.	19 h 30
Charlevoix	Centre des loisirs (Salle des loisirs)	346, Route 138 Saint-Hilarion (Québec) G0A 3V0	Mercredi 7 nov.	19 h 30
Rive-Nord et Rive- Sud de la Capitale	Hôtel Travelodge (Salle Henri IV)	3125, boul. Hochelaga Québec (Québec) G1W 2P9	Jeudi 8 nov.	19 h 30

#### Merci aux commanditaires

Dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire du premier Plan conjoint, le Syndicat a sollicité des commanditaires auprès de ses partenaires. Plusieurs ont répondu favorablement et sont chaudement remerciés pour leur contribution aux événements du SPFRQ tout au long de l'année.

#### Partenaires Principaux

- Groupement forestier de Portneuf et Adrien Côté (1985) inc.
- Agence forestière des Bois-Francis

- Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.

#### Partenaires Majeurs

- Fédération de l'UPA et Service comptabilité et fiscalité de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Brassard Carrier Associés inc.
- Matériaux Blanchet inc.

#### Partenaires

- OIFQ
- Les Entreprises Marcel L. Denis & Fils
- Adélar Goyette & Fils Ltée
- Agence des forêts privées de la Chaudière



### Marché du 4 pieds résineux

### La fin d'une époque

Nous assisterons, dans les prochains mois, à la livraison du dernier voyage de bois de 4 pieds provenant du territoire de la région de Québec. C'est officiel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'y aura plus aucune livraison de bois de 4 pieds en direction de l'usine Kruger Wayagamack. Comme vous le savez probablement, Kruger était la dernière usine au Québec à s'approvisionner en bois de 4 pieds. Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec aura donc accompagné le marché de la fameuse « pitoune » jusqu'à la toute fin.

#### Contingents 2018

Seuls certains producteurs qui détenaient un contingent cet été et qui ont vu leur production être interrompue par l'arrêt de la coupe, décrété par le Syndicat le 8 juin dernier, ont reçu un contingent pour cet automne. Un tirage au sort a été effectué parmi ceux-ci étant donné l'offre qui était supérieure à la demande de l'usine. Le Syndicat a obtenu l'engagement ferme des représentants de Kruger pour recevoir et payer l'ensemble du bois qui sera produit sous contingent cet automne.

**Les producteurs qui ne détenaient pas de contingent cet été n'ont aucune possibilité de produire du bois de 4 pieds cet automne. Aucune livraison ne se fera après le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il est donc impératif de ne pas produire de bois de 4 pieds si vous ne détenez pas d'autorisation du Syndicat.**

#### Marché de remplacement

À l'heure actuelle, il n'y a pas vraiment de marché qui peut réellement remplacer le bois de 4 pieds résineux. Produire un voyage de bois de petite dimension en longueur de 4 pieds d'une valeur de 1 600 \$ le voyage est incomparable. Annuellement, c'est plus de 50 000 mètres cubes solides de bois résineux de petite dimension qui se retrouveront, du jour au lendemain, orphelin de marché.

Sachez cependant que certains scieurs prennent du bois jusqu'à un diamètre minimum de 4 pouces, ce qui est très près du diamètre minimum (3 pouces) exigé par Kruger. Le marché du sciage est actuellement très vigoureux, ce qui est une bonne nouvelle. Le Syndicat travaille activement afin d'intéresser des promoteurs à développer des marchés utilisant des résineux de petite dimension.

Des formations sur les techniques de façonnage des bois résineux seront offertes cet automne afin d'optimiser les longueurs et ainsi minimiser les pertes de bois et augmenter les revenus aux pro-

ducteurs. Voir le calendrier des formations en page 8 du journal. Sinon, vous pouvez communiquer avec M. Michel Paradis au 418-872-0770 poste 254 afin d'obtenir de l'aide pour optimiser l'utilisation de vos bois.

#### Le 4 pieds prend fin, mais la production continue

Le Syndicat est parmi les derniers au Québec à avoir profité d'un marché de bois de 4 pieds résineux. Pour certaines régions, cela fait plus de 15 ans et même 40 ans que les marchés de « pitoune » n'existent plus. Malgré tout, la production forestière en forêt privée s'est maintenue dans ces régions. Ce sera assurément un gros changement pour les producteurs. Il faudra adapter les techniques de façonnage afin de continuer de mettre en marché du bois résineux, tout en minimisant les pertes de bois sur le terrain et en maximisant les revenus.

#### Conversion pour Kruger

La fin des réceptions de bois de 4 pieds pour l'usine de Kruger Wayagamack n'annonce pas sa fermeture, mais plutôt sa conversion. En effet, elle a investi plusieurs millions de dollars autant dans son usine de Trois-Rivières que dans celle de Wayagamack. L'usine de Trois-Rivières produira donc de la pâte « thermo-mécanique » qui servira au remplacement du bois de 4 pieds (pâte mécanique) à Wayagamack dans le processus de fabrication de papier.

## Contingents 2019

### Formulaires de demande

Les formulaires de demande de contingents pour la production de bois à pâte pour l'année 2019 seront envoyés d'ici le 4 octobre. Les propriétaires forestiers qui ont mis du bois en marché au cours des cinq dernières années ou qui ont nouvellement ouvert un dossier au Syndicat recevront systématiquement un formulaire. Le formulaire dûment rempli devra être

retourné au Syndicat avant la fin du mois d'octobre et les contingents 2019 seront émis au cours du mois de novembre. Dans le cas où vous ne recevez pas de formulaire et que vous avez l'intention de produire du bois à pâte pour l'année 2019, veuillez communiquer avec le secrétariat du Syndicat au 418-872-0770 poste 240 afin de faire votre demande.



## L'heure des choix est arrivée pour moi

Il y a maintenant plus de 40 ans, à la fin de mes études à l'Université Laval, j'ai fait le choix d'œuvrer en tant qu'ingénieur forestier en forêt privée pour votre organisation. À ce moment, très peu d'ingénieurs forestiers étaient à l'emploi des syndicats ou offices de producteurs de bois au Québec. La mode était plutôt d'aller travailler en forêt publique ou au Gouvernement. Incidemment, j'avais reçu deux offres de papetières intéressées à m'engager en même temps que l'offre attirante de l'Office des producteurs de bois de la région de Québec. Est-ce mes profondes racines familiales agroforestières ou l'attrait du défi de faire une carrière professionnelle en forêt privée qui ont dicté mes choix ? Honnêtement, je pense que les deux m'ont fortement influencé. Je n'ai jamais regretté mon choix.

J'ai donc abordé ce défi emballant en souhaitant faire de la « sociale-foresterie ». Ce terme n'était pas encore dans notre vocabulaire forestier à ce moment, mais reflétait bien les valeurs les plus profondes qui m'ont toujours animé. Que ce soit dans nos contacts sur le terrain, par téléphone ou lors des assemblées publiques du Syndicat, j'ai eu l'immense privilège de vous rencontrer, de tenter de vous aider ou de vous consulter sur vos préoccupations en tant que propriétaire forestier. Étant moi-même propriétaire forestier, ce contact avec vous tous a été facile et tout naturel pour moi.

Cette année, nous avons fêté le 60<sup>e</sup> anniversaire du premier Plan conjoint de la région. Nous avons également souligné le 40<sup>e</sup> anniversaire de la fusion des sept plans conjoints en un seul qui était administré à ce moment par l'Office des producteurs de bois de la région de Québec. J'ai donc commencé mes fonctions quelques mois seulement avant cette belle réussite syndicale.

J'ai eu la chance et l'immense privilège d'être votre porte-parole auprès de l'industrie forestière autant sur la scène régionale, sur la scène provinciale et même dans les états américains frontaliers. À titre de responsable de la mise en marché des bois au Syndicat, j'ai eu le bonheur de participer avec vos administrateurs et vos autres employé(e)s à toutes les initiatives pour vous accompagner dans vos besoins de marché.

Pendant tout ce temps, nous avons passé ensemble à travers plusieurs crises dans l'industrie, d'une épidémie de la tordeuse de bourgeons de l'épinette, des fermetures d'usines ou de changements technologiques qui ont bouleversé notre mise en marché. La compétition déloyale de la forêt publique a toujours été présente et demeure encore, plus que jamais à



mon avis, un frein pour l'obtention de conditions intéressantes pour les propriétaires de la forêt privée. De plus, notre droit de produire est constamment menacé par la protection des milieux forestiers. Votre solidarité envers l'organisation sera absolument nécessaire pour faire face à tous ces défis.

Pour ma part, j'ai fait un autre choix. En effet, je quitte le 7 septembre mon rôle de responsable de la mise en marché pour laisser la place à la relève qui est pleine d'énergie et de nouvelles idées. Je quitte ces fonctions avec la satisfaction du devoir accompli et avec plein de merveilleux souvenirs en tête. Je n'ai aucune crainte pour la capacité de notre relève à faire avancer la cause des propriétaires de boisés de la région de Québec dans la bonne direction.

Les administrateurs du Syndicat ont souhaité retenir mes services professionnels pour les aider à réaliser certains mandats importants pour les producteurs de bois de la région. J'ai décidé (encore un choix...) d'accepter ce nouveau défi emballant, mais moins stressant. Plusieurs mandats stimulants m'ont été confiés pour la prochaine année. Celui de finaliser les négociations et le processus en cours pour concrétiser de nouvelles ententes avec les scieurs sera le premier en tête de liste.

J'aurai donc le plaisir de demeurer près de votre belle organisation et d'avoir le sentiment de travailler encore pour vous tous et vous toutes, mais cette fois-ci véritablement dans l'ombre.

Merci de toute la confiance que vous m'avez généreusement accordée au cours des 40 dernières années en tant que propriétaire de boisé. Merci aux transporteurs de bois à pâte qui sont à l'emploi du Syndicat depuis très longtemps et souvent, de père en fils. Vous êtes des partenaires importants pour l'organisation. Merci aux administrateurs passés et présents. J'ai toujours eu un immense respect pour vous et votre implication acharnée pour cette belle cause. Enfin, merci à mes collègues de la permanence du Syndicat. Vous êtes une équipe formidable et dévouée pour les producteurs. Je suis très fier d'avoir été votre coéquipier pendant toute cette période.

*Syndicalement vôtre,*  
Gaétan Deschênes, ing. f.

## Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

### Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

#### Domtar (Windsor)

- Les livraisons se font à un rythme normal et seront constantes pour le reste de l'année.
- Le Syndicat a convenu avec Domtar trois ententes additionnelles au contrat annuel pour livrer des feuillus durs provenant de la région de Charlevoix pendant l'année 2018. Deux de ces ententes sont actuellement réalisées.
- Les perspectives sont très bonnes pour les marchés de feuillus durs et de tremble.

#### Kruger Wayagamack inc. (Trois-Rivières)

- Depuis le mois de mai, les livraisons sont ralenties en raison de la conversion de l'usine pour remplacer le bois de 4 pieds.
- **La fin du 4 pieds est maintenant annoncée. La clé du succès pour ce marché est l'importance de respecter les contingents émis par le Syndicat.**

#### Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Le contrat 2018 est en bonne voie de réalisation. Des volumes sont encore disponibles

pour des producteurs de la région de Portneuf qui sont intéressés par ce marché local.

#### Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Les livraisons des peupliers se font de façon régulière dans une grande partie du territoire.
- Il n'y a plus aucune livraison de bois de résineux de 8 pieds à cette usine.
- Nous avons convenu, avec les représentants de l'usine, d'un volume additionnel de 5 000 mètres cubes solides provenant de Charlevoix. Les contingents, pour la production de ce bois, ont été attribués.

#### Norbord (Chambord)

- Le Syndicat a entamé les discussions avec les représentants de Norbord dans le but de conclure une éventuelle entente d'approvisionnement avec l'usine. Les dates de relance de l'usine ne sont pas encore connues.

#### Papetières américaines

- Des livraisons ont lieu actuellement dans une cour à Sainte-Justine. L'entente avec E.J. Carrier prévoit des livraisons jusqu'à la fin du mois de septembre. Le marché américain étant très ponctuel, vous devez toujours contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production.

## Exportation du bois d'œuvre vers les États-Unis

### Pas d'avancement

Il n'y a pas vraiment de nouveau dans le dossier du conflit du bois d'œuvre. La demande américaine a ralenti en même temps que l'offre canadienne. Elle a chuté en raison des nombreux feux de forêt en Colombie-Britannique, ce qui a également empêché les prix de baisser. Le marché reste donc très actif malgré le ralentissement des mises en chantier aux États-Unis. Tant que le marché sera vigoureux, aucune des parties n'aura intérêt à négocier une nouvelle entente.

#### Taxes sur le papier non-couché

Le gouvernement des États-Unis a publié, au début du mois d'août dernier, sa décision finale sur les droits compensatoires et antidumping imposés aux producteurs canadiens de papier non-couché (papier journal). Certains ont vu leurs

taxes diminuer, comme c'est le cas pour Kruger dont les droits compensateurs baissent légèrement de 9,93 % à 9,53 %. D'autres, comme les compagnies Résolu et White Birch, ont vu leurs tarifs compensateurs augmenter.

#### Taxes sur le papier surcalendré

L'entreprise Produits forestiers Résolu inc. était heureuse d'annoncer, le 6 juillet dernier, que le département américain du Commerce révoquait officiellement les droits compensateurs que les États-Unis imposaient sur l'exportation du papier surcalendré canadien. Cette révocation est rétroactive au 3 août 2015, ce qui représente pour la compagnie Résolu un montant de 60 M\$. La Société recevra également l'intérêt couru sur ces dépôts.

## Analyse des marchés

### Quand la construction va, tout va

Le titre de cet article, « Quand la construction va, tout va » est un dicton qui est utilisé par les analystes en économie. Il résume bien ce que ceux-ci regardent en premier lorsqu'ils tentent de faire leurs prédictions sur les marchés.

En tant qu'analyste en herbe, le Syndicat se fie énormément aux données sur la construction américaine pour anticiper les marchés. La construction américaine représente une bonne proportion de ventes de bois d'œuvre canadien et le marché américain dicte le marché canadien. Le nombre de ventes de maisons neuves aux États-Unis a reculé. Celui-ci est à son niveau le plus bas depuis les neuf derniers mois. Tous s'entendent pour dire que cette diminution est due à la pénurie de terrain existant pour la construction neuve ainsi que le manque de main-d'œuvre. À ces deux éléments, s'ajoute la taxe qui est imposée à l'importation de bois canadien qui fait grimper le prix pour la construction d'une maison aux États-Unis. Est-ce une tendance qui va se maintenir ou ce n'est que la volatilité habituelle des ventes qui donne ce résultat ?

Malgré tout, le nombre de permis pour construire délivré au mois de juillet a progressé de 1,5 %

après trois mois de baisses consécutives et le nombre de mises en chantier a augmenté de 0,9 % pour le même mois, ce qui laisse présager une demande de bois d'œuvre maintenue élevée.

Pendant ce temps, la Colombie-Britannique est toujours aux prises avec des feux de forêt qui persistent de nouveau cette année. L'année dernière, les feux de forêt avaient énormément affecté la possibilité de produire de cette province qui est, habituellement, la plus grande productrice de bois de sciage.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. La diminution de l'offre de bois de sciage de la Colombie-Britannique maintient les prix du bois scié à un niveau élevé, ce qui favorise les producteurs québécois. Les scieurs de la belle province continuent donc à opérer à un rythme effréné. Les perspectives pour les producteurs qui souhaitent produire du bois de sciage pour le restant de l'année sont très bonnes. Le Syndicat rappelle que les producteurs ont tout intérêt à faire quelques recherches ou appels téléphoniques afin de s'assurer d'obtenir les meilleurs prix et conditions pour leurs billots. Le site Web [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca) est très utile pour vos démarches afin de trouver les meilleures offres.

## Renouvellement des ententes avec les scieurs

### Long processus semé d'embûches

Suite à une demande de leur part, nous avons entrepris, le printemps dernier, une démarche de négociations avec des représentants du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et de certains de leurs membres afin de tenter de convenir d'un contrat type susceptible d'être présenté aux usines de sciage et de déroulage qui achètent du bois des producteurs de la région de Québec. Nous vous avons rapporté, dans la dernière édition du journal, notre optimisme face à l'évolution des discussions qui étaient en cours.

Malheureusement, malgré les bonnes intentions et le suivi d'une feuille de route préalablement convenue, nous devons constater, au moment d'écrire ces lignes, que les négociations échouent sur quelques points importants dont le principal est notre demande de négocier les prix affichés avec certaines usines. Pourtant, cette demande insistante des producteurs de bois de la

région de Québec et des délégués du Syndicat est selon nous un passage incontournable pour convenir d'un contrat type par la voie de la négociation ou autrement.

Ce message très clair émanant des administrateurs du Syndicat a été fermement transmis aux représentants des scieurs, mais a fait l'objet jusqu'ici soit d'un refus catégorique ou soit d'une réticence évidente. Les membres du conseil d'administration du Syndicat vont étudier de nouveau, au début de septembre, la situation et décider de la marche à suivre. L'objectif est d'obtenir, dans un délai raisonnable, des ententes avec les scieurs qui permettront de négocier les prix affichés avec une certaine catégorie d'usines qui n'offrent pas des prix intéressants aux producteurs malgré la vitalité du marché des bois sciés. La question des garanties de paiement demeure également un point important en litige.



## Mon premier éditorial

Comme mentionné dans la dernière édition du journal, M. Jean-Pierre Danseureau a quitté son poste de directeur général à la mi-juillet. J'ai eu l'opportunité d'entrer en fonction quelques jours avant son départ. J'ai bien apprécié de passer du temps en sa compagnie afin qu'il puisse me transférer une partie de ses connaissances et de ses expériences. Il a été très généreux et je l'en remercie.

En écrivant ce premier éditorial, il est important de vous dire un peu d'où je viens et pourquoi j'ai accepté de relever le défi qui m'a été proposé.

Je suis un diplômé en génie forestier de 1979. J'ai passé la plus grande partie de ma carrière dans diverses fonctions de gestion au ministère des Forêts (ou autres appellations). J'ai œuvré principalement en région (Abitibi-Témiscamingue, Estrie et dans la région de Québec). J'ai aussi eu l'occasion de travailler au central du ministère comme directeur des programmes forestiers durant plus de cinq ans. C'est à cette occasion, vers 2001, que j'ai vraiment plongé dans le domaine de la forêt privée puisque j'étais notamment responsable du service de mise en valeur des forêts privées. J'ai vu passer les premiers plans de protection et de mise en valeur (PPMV) des Agences, piloté le comité de suivi du Sommet de la forêt privée de 1995 et organisé, avec les partenaires, la Rencontre des Partenaires de 2006.

J'ai quitté le ministère en 2012 pour une semi-retraite. J'ai alors fait des mandats de consultation et aussi, j'ai accepté de présider l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Québec 03 où je siégeais depuis six ans pour le ministère. Tous ces mandats et emplois différents m'ont permis de me doter d'un excellent réseau de contacts que je compte continuer à améliorer avec vous. Bref, j'entre en fonction en ayant une connaissance importante du milieu de la forêt privée en région et au Québec.

Dans son dernier éditorial, Jean-Pierre disait : « j'ai aimé être à votre service ». J'apprécie cette affirmation et je compte bien moi aussi être à votre service et nul doute que je vais adorer ça !

Mon arrivée au Syndicat coïncide avec une période cruciale pour nous. Un pilier de notre organisation aura quitté son poste actuel lorsque vous lirez cet article. M. Gaétan Deschênes a décidé de prendre une retraite bien méritée en septembre 2018. Nous le remercions pour toutes ces années de bons et loyaux services pour le Syndicat. D'ailleurs, il aura l'occasion de vous exprimer ses sentiments dans cette édition de votre journal.

Heureusement, nous avons réussi à le convaincre de rester avec nous à temps partiel pour piloter certains mandats importants pour votre avenir.

### Des défis stimulants

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Le plus important étant la négociation d'un contrat type avec les usines de sciage. Vous nous aviez donné des orientations claires à ce sujet lors de la dernière assemblée générale annuelle et je compte bien en faire ma priorité. Dans l'édition de juin du journal, nous avons mentionné que les négociations progressaient bien, mais qu'il y avait des écarts importants entre les positions du Syndicat et celles des acheteurs. En effet, les discussions sont ardues sur deux éléments essentiels, soit la sécurité des paiements et la négociation des prix affichés avec certaines catégories d'usines. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de la négociation lors des réunions de consultation et d'information cet automne.

Le printemps dernier, le Syndicat s'est entendu avec l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec. Il faut maintenant s'assurer de sa mise en œuvre à l'automne 2018. Enfin, nous vivons malheureusement la fin du bois de 4 pieds résineux, nous ferons le maximum pour que ce changement se fasse le plus harmonieusement possible pour nos producteurs et nos transporteurs. Nous sommes bien sûr depuis longtemps à la recherche de marchés de remplacement.

**« Je compte bien moi aussi être à votre service et nul doute que je vais adorer ça ! »**

Aussi deux usines ont annoncé un relance prochaine, soient Scierie Sainte-Thècle, qui vient de passer aux mains de Barrette Bois inc., et Norbord à Chambord. En ce qui concerne la

première, l'utilisation de la catégorie de bois qu'elle compte usiner pourrait devenir une alternative intéressante à la perte du marché du 4 pieds, du moins pour une partie des volumes. Pour la seconde, Norbord, nous entamons des pourparlers afin de livrer du tremble en provenance de Charlevoix et de la Côte-Nord.

Enfin, en mai dernier, lors de la séance de révision périodique des activités du Plan conjoint devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, le Syndicat a dressé son bilan et présenté son plan stratégique. Nous attendons les commentaires et recommandations de la Régie. Déjà, nous mettons toutes les énergies nécessaires pour mener ce plan à bien afin d'améliorer l'environnement d'affaires de nos producteurs.

Voilà ! Vous me connaissez un peu plus et vous voyez les principaux défis qui nous attendent au cours des prochains mois. J'ai bien hâte de vous rencontrer cet automne dans vos secteurs lors des réunions de consultation et d'information pour faire plus ample connaissance.

Jacques J. Tremblay, ing. f.  
Directeur général



## Toute bonne chose a une fin

Je vous mentionnais cet hiver qu'« une page de notre histoire se tournera bientôt ». Nous y sommes déjà ! Au moment d'écrire ces lignes, nous finalisons l'octroi des derniers contingents de 4 pieds de résineux pour l'usine de Kruger Wayagamack.

### La fin d'une grande ère

Il n'y aura plus de « pitoune » en 2019, et au même moment, notre responsable de la mise en marché depuis près de 40 ans nous quitte. J'ai eu l'occasion de côtoyer Gaétan Deschênes durant plusieurs années. Il a œuvré avec tout son cœur pour les propriétaires de notre région. Grand émotif, féroce négociateur, Gaétan a laissé une empreinte indélébile durant sa carrière au Syndicat. Il a toujours cherché à réaliser des gains importants pour les producteurs, avec succès ! J'ai vraiment apprécié son travail, sa détermination et ses efforts constants pour rechercher les meilleures opportunités pour les producteurs.

Je ne peux pas encore souhaiter une bonne retraite à Gaétan puisqu'il a accepté de poursuivre l'aventure avec nous pour au moins un an. En effet, il va garder un lien à titre de consultant pour le Syndicat. Il pilotera des dossiers majeurs pour les producteurs qu'il explique dans un article en page 2.

### Les dernières cordes de « pitoune » chez Kruger

Plusieurs d'entre vous aimeraient bien produire du 4 pieds de résineux cet automne. Cependant, ce ne sera pas possible pour la majorité. Nous n'allons autoriser qu'environ 150 voyages du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre prochains. Pour le succès de l'opération, je vous invite à prendre connaissance de l'article de votre journal qui traite des contingents de 4 pieds en première page.

« La perte de ce marché ne signifie pas que toute production forestière doit cesser, loin de là ! » Cette phrase résume bien la situation actuelle. Au Québec, la production de 4 pieds représentait moins de 3 % de tout le volume produit en forêt privée l'an dernier. Alors, il ne faut pas se décourager et abandonner la production forestière.

Il faut plutôt envisager de produire du bois de sciage de qualité. Ce virage vers le sciage est déjà bien entamé dans notre région. Évidemment, c'est un changement de cap qui est plus facile à prendre quand les prix offerts sont intéressants. Pour y arriver, les négociations avec l'industrie du sciage se poursuivent malgré que nous rencontrons des difficultés sur certains points importants.

### La campagne électorale au Québec

J'écris ce mot au moment du déclenchement de la prochaine campagne électorale au Québec. Cette période, qui débute à peine, me donne l'occasion de rappeler aux partis politiques que seulement 50 % du potentiel de récolte de bois disponible chez les 134 000 propriétaires de lots boisés au Québec est mis en valeur. Pour notre région, cette proportion est même inférieure à 50 %, surtout dans les secteurs de Charlevoix et de la Côte-Nord. Des dizaines de communautés rurales aux quatre coins de notre grande région ne développent donc pas leur plein potentiel économique. Elles se privent ainsi des emplois et des autres retombées associées à la filière des produits forestiers qui sont pourtant un matériau d'avenir.

Une foresterie bien réalisée permet de produire du bois, emmagasiner du carbone, améliorer

des habitats fauniques et contribuer à la protection des bassins versants des cours d'eau.

Pour mettre en valeur le potentiel de la forêt privée, trois conditions principales m'apparaissent aujourd'hui essentielles :

#### 1- Une fiscalité adaptée pour multiplier l'effort sylvicole sur les terres privées

Dans le cadre des travaux devant mener au nouveau pacte fiscal avec le monde municipal, il faut que la formation politique qui sera élue cet automne s'engage à créer un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité visant les boisés sous aménagement forestier. Avec les hausses répétées de taxes foncières et les contraintes de protection environnementales, il devient de plus en plus inconfortable d'être producteur de bois en forêt privée. Cette situation doit être abordée de manière urgente.

#### 2- Des réglementations environnementales mieux pensées

Les propriétaires forestiers gèrent depuis des siècles les forêts entourant les villes et les villages en respectant les règles dictées par chacune des époques. Les nouvelles réglementations environnementales ne reconnaissent pas suffisamment ce travail d'intendance des propriétaires forestiers du Québec. À mon avis, le prochain gouvernement devrait s'engager à éviter de faire subir aux propriétaires des contraintes déraisonnables. Il devra plutôt travailler de concert avec les propriétaires en amont des réglementations et prévoir des mesures de financement pour l'éducation des propriétaires forestiers et la restauration ou la conservation des milieux sensibles. De son côté, le monde municipal, qui fait appliquer cette réglementation, doit le faire de manière à ne pas nuire à la production forestière.

#### 3- Sécuriser les débouchés pour les bois de la forêt privée

Avec approximativement 70 % des parts de marché du bois rond, l'État québécois représente notre principal concurrent pour l'approvisionnement des usines. En 1989, le gouvernement a introduit le principe de « résidualité » qui accorde une priorité aux bois récoltés dans les forêts privées, mais qui, dans les faits, n'est peu ou pas respecté. C'est pourquoi je souhaite que le prochain gouvernement s'engage à respecter la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier qui confère un statut prioritaire au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines de transformation. On remarque que plusieurs usines ont fermé depuis 10 ans. Dans notre région, il manque une usine qui prend des billes de faible diamètre en résineux et les débouchés pour la pâte feuillue se font rares dans Charlevoix et sur la Côte-Nord. Le futur gouvernement devrait s'engager à demander à Investissement Québec d'entreprendre un démarchage agressif pour favoriser l'implantation d'usines de la nouvelle génération de produits forestiers dans notre région ou à proximité afin de recréer un débouché pour les résineux de faible diamètre et la pâte feuillue.

Enfin, je vous invite à interpeller les candidats de tous les partis dans vos comités respectifs afin de les conscientiser à nos problèmes et relativement aux trois conditions essentielles pour assurer notre futur en tant que producteurs forestiers.

Gaétan Boudreault,  
Président

## En ligne

### Vidéos de formation

Le site Web de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) regorge d'informations sur la forêt privée dont plusieurs vidéos portant sur les formations pour les propriétaires forestiers. À visionner au <http://www.foretprivee.ca/bibliotheque/videos/>



# Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 24 août 2018 » Pour voir les dernières mises à jour : [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca)

## NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché**: Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix**: Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production**: Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume**: Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport**: Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement**: Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m<sup>3</sup> solide
- feuillus: 1,37 \$/m<sup>3</sup> solide

• tremble: 1,04 \$/m<sup>3</sup> solide

\* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame.

La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)					
<b>RIVE-NORD</b>							
<b>MOULIN ST-ANDRÉ ENR.</b> Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surlongueur de 4 à 6 po.</li> <li>• Maximum de 5% en longueur de 8 pi.</li> <li>• Pas de roulore.</li> </ul>							
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp					
<b>ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.</b> Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquez avec l'acheteur avant la production pour l'approbation et les critères de façonnage.</li> <li>• Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté</li> <li>• Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre.</li> <li>• Aucun achat de pin gris.</li> <li>• Billots: 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po: acceptés.</li> <li>• Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences.</li> <li>• Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté.</li> </ul>							
<b>Prix usine</b>							
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 75 \$/Tonne métrique verte					
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte					
Épinettes	En longueur	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte					
Sapin	En longueur	4 po et + 65 \$/Tonne métrique verte					
<b>SCIERIE P.S.E. INC.</b> Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surlongueur de 5 pouces.</li> <li>• Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.*</li> <li>• Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.</li> <li>• Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix.</li> <li>• Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe.</li> </ul>							
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi	11 po et + 400 \$/Mpmp					
	12 pi et 16 pi	5 à 10 po 320 \$/Mpmp					
	8, 10 et 14 pi	5 po et + 320 \$/Mpmp					
	10 pi 5 po	6 po et + 330 \$/Corde 10 pi					
	10 pi 5 po	5 po et + 310 \$/Corde 10 pi					
	10 pi 5 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi					
	8 pi 4 po	6 po et + 255 \$/Corde 8 pi					
	8 pi 4 po	5 po et + 245 \$/Corde 8 pi					
	8 pi 4 po	4 po et + 225 \$/Corde 8 pi					
<b>SCIERIE WELSH &amp; FILS INC.</b> Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833							
Sapin et épinettes	8 et 12 pi	6 po et + 300 \$/Mpmp					
Pin blanc	No 1: 12 et 16 pi (billes de pied)	14 po et + 500 \$/Mpmp					
	No 2: 12 et 16 pi (billes)	10 po et + 400 \$/Mpmp					
	No 3: 8, 10, 12 et 16 pi (billes)	8 po et + 300 \$/Mpmp					
Pins très nouveaux	8, 10, 12 et 16 pi	8 po et + 200 \$/Mpmp					
Mélèze et pruche	8, 12 et 16 pi	10 po et + 250 \$/Mpmp					
	8, 12 et 16 pi	7, 8, 9 po 175 \$/Mpmp					
Cèdre	8 à 12 pi	6 po et + 200 \$/Mpmp					
<b>ÉLOI MOISAN INC.</b> Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet.</li> <li>• Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement.</li> <li>• Pin blanc et pin rouge, arrêt des achats jusqu'au mois d'octobre.</li> </ul>							
Sapin et épinettes	12 pi et +	8 po et + 360 \$/Mpmp					
	10 pi et +	5 à 7 po 250 \$/Mpmp					
	8 pi et +	6 à 7 po 175 \$/Mpmp					
Pruche	16 pi	10 po et + 365 \$/Mpmp					
	10 à 14 pi	10 po et + 275 \$/Mpmp					
	8 pi et +	8 et 9 po 215 \$/Mpmp					
Pin gris	12, 14 et 16 pi	8 po et + 370 \$/Mpmp					
	10 à 16 pi	6 à 7 po 280 \$/Mpmp					
Mélèze	16 pi	8 po et + 390 \$/Mpmp					
	12 et 14 pi	8 po et + 330 \$/Mpmp					
	10 pi et +	6 po et + 250 \$/Mpmp					
	8 pi	7 po et + 200 \$/Mpmp					
Cèdre	10 à 16 pi	10 po et + 300 \$/Mpmp					
	8 pi et +	8 et 9 po 200 \$/Mpmp					
<b>SCIERIE DION ET FILS INC.</b> Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834							
<b>Prix usine</b>							
Pin gris (Mpmp)    sapin (Mpmp)    épinettes (Mpmp)							
12 et 16 pi    12 pi    16 pi    12 pi    16 pi							
Sapin,	12 et 16 pi	12 po et +	420 \$	450 \$	475 \$	475 \$	500 \$/Mpmp
épinettes	12 et 16 pi	10 à 11 po	395 \$	425 \$	450 \$	450 \$	475 \$/Mpmp
et pin gris	12 et 16 pi	7 à 9 po	360 \$	390 \$	415 \$	415 \$	440 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	5 à 6 po et +	320 \$	350 \$	375 \$	375 \$	400 \$/Mpmp
Pin gris							
Moins de 50%			50 à 90%		Plus que 90%		
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV	65 \$/TMV	70 \$/TMV	75 \$/TMV		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.</li> <li>• Diamètre fin bout minimum 4 po.</li> <li>• Diamètre à la souche minimum 7 po.</li> </ul>							

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>ADÉLARD GOYETTE &amp; FILS LTÉE</b> , Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise des achats en octobre.</li> <li>• Récolte entre septembre et mars. Contactez l'acheteur avant de produire.</li> <li>• Surlongueur de 6 po minimum sur toutes les billes.</li> <li>• Carie: 20% du diamètre maximum.</li> <li>• Noeud sain (noeud noir max. 1,5 po - noeud rouge max. 3 po).</li> <li>• Billes droites seulement.</li> <li>• Billes ayant moins de 8 po au fin bout, mortes, fourchues et/ou courbe excessive seront refusées.</li> </ul>		
<b>\$/Mpmp (TableRoy)</b>		
Pin blanc	Sélect A	14 et 16 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 490 \$/Mpmp
	AA	12 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 465 \$/Mpmp
	B	12 à 16 pi (billes de pied) 8 à 11 po/4FC 420 \$/Mpmp
	C	12 pi à 16 pi (Sciage noeuds rouge) 12 po et +/2FC 375 \$/Mpmp
	D	10 et 12 (Sciage noeuds rouge) 8 à 11 po/2FC 320 \$/Mpmp
	Palette	10 et 12 (5% max. nouveaux) 8 po et + 240 \$/Mpmp
<b>SCIERIE BLOUIN INC.</b> Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
<b>Prix usine</b>		
Pin blanc	12 et 16 pi	14 po et +/4FC 675 \$/Mpmp
	8 et 12 pi	8 po et + 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 330 \$/Mpmp
	12 pi	8 po et + 290 \$/Mpmp
	8 et 10 pi	8 po et + 230 \$/Mpmp
<b>GRUPE LABEL (SAINT-HILARION)</b> Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt des achats de pin gris en 10 pi.</li> <li>• Essences livrées séparément.</li> <li>• Aucune réception de sapin ou de pin gris dont le diamètre moyen est inférieur à 6 po.</li> </ul>		
Épinettes	10 pi 4 po	4 po et + 310 \$/Corde 10 pi (1) (3) 34,25 \$/mca (5)
	10 pi 4 po	4 à 7 po 290 \$/Corde 10 pi (2) 32,04 \$/mca (5)
Sapin	10 pi 4 po	4 po et + 300 \$/Corde 10 pi (1) (3) (4) 33,15 \$/mca (5)
	10 pi 4 po	4 à 7 po 280 \$/Corde 10 pi (1) (3) 30,94 \$/mca (5)
Pin gris	8 pi 4 po	4 à 12 po 225 \$/Corde 8 pi 31,03 \$/mca (5)
Sapin et épinettes	16 pi 4 po	6 po et + 66,50 \$/m <sup>3</sup> solide net
	12 pi 4 po	6 po et + 64 \$/m <sup>3</sup> solide net
<p>(1) Tous les billots de l'arbre devront être livrés.                  (2) Petits billots seulement peuvent être livrés.                  (3) Diamètre moyen obligatoire de 6 pouces et plus.                  (4) Dans l'éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 pouces sinon, il peut être refusé.                  (5) mca: mètre cube apparent.</p>		
<b>CÈDRÉCO</b> Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbre en entier. Billes droites et saines.</li> <li>• Possibilité de voyage de retour.</li> </ul>		
Cèdre	Qualité AA	8 pi 4 po 5 po et + 350 \$/Corde 8 pi
Pin Blanc		8 pi 4 po 6 po et + 300 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE FRASER INC.</b> Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
<b>Prix au chemin</b>		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po	5 po et + 220 \$/Mpmp
	10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 51 \$/m <sup>3</sup> solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po	6 po et + 350 \$/Mpmp
	8 et 10 pi 6 po	6 po et + 250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp
<b>BOISACO INC.</b> Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.</li> </ul>		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m <sup>3</sup> solide net
	16 pi 6 po (503 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m <sup>3</sup> solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré	9 cm et + (DFB) au fin bout 52 \$/m <sup>3</sup> solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	9 cm et + (DFB) au fin bout 47 \$/m <sup>3</sup> solide net
<b>PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU</b> Pointe aux Outardes, Côte-Nord Richard Pineault: (418) 589-9229, poste 2285; richardpineault@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe.</li> <li>• Billes ne doivent pas provenir de sources controversées.</li> <li>• Refus des chargements non conformes.</li> <li>• Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs.</li> <li>• Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries &gt; 25%.</li> <li>• Diamètre maximum de 46 cm.</li> <li>• Épinette doit être séparée du sapin.</li> </ul>		
<b>Prix selon m<sup>3</sup> net</b>		
Sciage		
Sapin et épinettes	5,04 mètre	10 cm 50,38 \$/m <sup>3</sup> net

## Les marchés des résineux

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
<b>RIVE-SUD</b>				
<b>ARMAND DUHAMEL ET FILS INC.</b> Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie : 1 888 283-8878; (450) 542-1752				
			<a href="#">Table internationale</a>	
Pruche	14 et 16 pi 6 po 8, 10 et 12 pi 6 po	8 po et + 8 po et +	350 \$/Mppm 315 \$/Mppm	
<b>SCIERIE COJOVI S.E.N.C.</b> Saint-Célestin, Nicolet Roger Toupin : (819) 229-1216				
• Billes exemptes de terre. • Autochargeur requis.				
Pruche et mélèze	16 pi 4 po 14 pi 4 po 10 pi 4 po et 12 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 6 po et + 6 po et +	300 \$/Mppm 285 \$/Mppm 275 \$/Mppm 240 \$/Mppm	
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23				
			<a href="#">Prix au chemin</a> 101 km et +	
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po	155 \$/Corde 92 po	
<b>SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.)</b> Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance : Cell. : (418) 225-1063				
• Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers.				
			<a href="#">Table internationale 1/4 po</a>	
Pin blanc	Sciage <sup>(1)</sup> Palette <sup>(2)</sup>	12, 14 et 16 pi 6 po 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po	450 \$/Mppm 350 \$/Mppm
Pin rouge	Sciage <sup>(3)</sup>	12 pi 6 po et 16 pi 6 po	8 po et +	360 \$/Mppm
<sup>(1)</sup> Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage. <sup>(2)</sup> Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette. <sup>(3)</sup> Minimum de 8 po pour être mesuré et payé. Coupé entre le 15 septembre et le 30 avril.				
<b>BLANCHETTE ET BLANCHETTE</b> Saint-Gérard, Estrie Renaud Bergeron : (819) 877-2622, poste 4				
• Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. • Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé.				
Sapin et épinettes	AAA AA A	8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po Diam. moy + de 5,5 po Diam. moy + de 5 po	265 \$/Corde 8 pi 255 \$/Corde 8 pi 220 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE LAPOINTE &amp; ROY LTÉE</b> Courcelles, Estrie Léopold Lapointe : (418) 483-5777				
• Bois non conforme sera refusé. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 12 po. Longueur maximale acceptée 10 pi 8 po. • Préférence pour 9 pieds. • Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. • Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge.				
Sapin et épinettes		Diamètre moyen		
	10 pi 4 po 10 pi 4 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	6 à 12 po 5 à 10 po 4 à 8 po 4 à 6 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 6 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 6 po	370 \$/Corde 10 pi 340 \$/Corde 10 pi 320 \$/Corde 10 pi 290 \$/Corde 10 pi 310 \$/Corde 9 pi 290 \$/Corde 9 pi 245 \$/Corde 9 pi 265 \$/Corde 8 pi 250 \$/Corde 8 pi 215 \$/Corde 8 pi	
<b>SCIERIE M. S. BILODEAU</b> , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau : (418) 483-5676				
• Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. • Courbure maximum de 1 pouce. • Aucune pourriture, ni fourche rasée.				
Cèdre	10 et 12 pi 8 pieds 6 pieds	AA A A AA A	6 po et plus 4 à 6 po 5 po et + 3 po et + 5 po et + 4,5 po et -	440\$/Mppm 325\$/Mppm 320\$/Corde 8 pi 250\$/Corde 8 pi 185\$/Corde 6 pi 135\$/Corde 6 pi
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346				
			<a href="#">Prix au chemin</a>	<a href="#">Prix usine</a>
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et +	260 \$/Mppm 250 \$/Mppm 240 \$/Mppm 140 \$/Corde 8 pi	305 \$/Mppm 295 \$/Mppm 285 \$/Mppm 185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 7 po et + 6 po et +	225 \$/Mppm 225 \$/Mppm 190 \$/Corde 8 pi	
<b>SCIERIE DU CANTON S.E.N.C.</b> Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire : Régis et Jean-Claude Nadeau : (418) 424-3260; Cell. : (418) 335-1660				
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 9 po et + (Bille saine) 5 po et +	300 à 550 \$/Mppm 450 \$/Mppm 200 à 300 \$/Corde 8 pi	
<b>BARDEAUX &amp; CÈDRES ST-HONORÉ INC.</b> Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier : (418) 485-6716				
• Billot coupé droit, qualité sciage, sans encoche, pas de bois de champs. • Épinette de Norvège acceptée.				
Épinettes	8 pi 6 po	Diam. min. 4,5 po et +	240 \$/Corde 8 pi	
<b>CARRIER ET BÉGIN INC.</b> Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell. : (418) 313-6477				
• Reprise des achats de pin rouge à partir du 10 septembre. • Minimum 50% du chargement de 12 à 16 pieds. • Arrêt des achats d'épinette de Norvège. • Réception de bois du lundi au jeudi de 6 h à 16 h, le vendredi de 6 h à 11 h. • Billots de qualité, aucun bois de champs accepté.				
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po et 14 pi 6 po 10 pi 6 po 8 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 6 po et + 6 po et + 5 po et +	490 \$/Mppm 450 \$/Mppm 375 \$/Corde 10 pi 285 \$/Corde 8 pi 275 \$/Corde 8 pi	
Pin rouge	12 et 16 pi 6 po 10 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 6 po et + 6 po et +	80 \$/Tonne impériale verte 320 \$/Corde 10 pi 270 \$/Corde 8 pi	

## Les marchés des résineux

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
<b>MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC.</b> Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com				
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire. • Réception de bois : du lundi au jeudi, de 6h30 à 16h30. Aucune réception de bois le vendredi. • Bois mêlé de 6 et 8 pi pas accepté. Bois démêlé selon les diamètres. • Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. • Enlevez complètement les fourches (Couper en haut et en bas de la fourche). • Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. • Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. • Pour les 8 po et -: Aucune pourriture. • Pour les 8 po et +: Un maximum de 1 pouce de pourriture au centre. • Bois piqué par rouleaux de machines multifonctionnelles à vérifier avec le moulin.				
Cèdre				
Méthode de coupe et d'empilement du cèdre (Bois droit et sain) :				
10 et 12 pi (Longueur)	3,5 po et +			
8 pi (Longueur)	3 à 5 po			
8 pi (Longueur)	5 po et +			- 5 empilements différents obligatoires
6 pi (Longueur)	3 à 5 po			
6 pi (Longueur)	5 po et +			
10 et 12 pi 6 po	6 po et +		430 \$/Mppm (Qualité AA)	
10 et 12 pi 6 po	6 po et +		325 \$/Mppm (Qualité A)	
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	3,10 à 5,65 \$/Pièce (Qualité AA)		
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,75 à 3,25 \$/Pièce (Qualité A)		
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	2,50 à 4,50 \$/Pièce (Qualité AA)		
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,40 à 2,60 \$/Pièce (Qualité A)		
8 pi 6 po à la corde	5 po et +		315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)	
8 pi 6 po à la corde	3 à 5 po		170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)	
6 pi 6 po à la corde	5 po et +		185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)	
6 pi 6 po à la corde	3 à 5 po		135 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)	
<b>CLERMOND HAMEL LTÉE</b> Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay : Cell. : (418) 222-2347				
• Achat de 8, 9 et 10 avec entente au préalable. • Aucun achat d'épinette de champs et de pin gris. • Réception des billots de pin rouge à partir du 24 septembre seulement.				
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	8 po et + 5 à 7 po 8 po et + 6 et 7 po 9 po et + 6 1/2 po et + 5 1/2 po et + 4 1/2 po et +	480 \$/Mppm 465 \$/Mppm 460 \$/Mppm 440 \$/Mppm 375 \$/Mppm 425 \$/Corde 12 pi 410 \$/Corde 12 pi 390 \$/Corde 12 pi	
Pin rouge	12 pi 6 po et 16 pi 6 po 10 pi 4 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +	74 \$/Tonne impériale verte 74 \$/Tonne impériale verte 255 \$/Corde 8 pi	
<b>LES INDUSTRIES PICARD &amp; POULIN INC.</b> Saints-Anges, Beauce Éric Drouin : (418) 253-5456				
• Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. • Aucune bille en bas de 5 po acceptée.				
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 6 po et + 5 po et - 5 po et +	340 \$/Mppm 330 \$/Mppm 260 \$/Mppm 210 \$/Corde 8 pi	
<b>SCIERIE ALEXANDRE LEMAY &amp; FILS INC.</b> Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670				
• Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinette de Norvège. • Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. • Diamètre maximum de 14 pouces. • Aucun bois de champs. • Surlongueur de 4 pouces demandée. • Aucune réception de billots le vendredi après 12 h.				
Sapin et épinettes	Qualité	Diamètre	Billes de 8 pieds	Billes de 9 pieds
	AAA+	6 po et +	280 \$/corde 8 pi	320 \$/corde 9 pi
	AAA	5 po et +	270 \$/corde 8 pi	310 \$/corde 9 pi
	AA	4 po et +	250 \$/corde 8 pi	285 \$/corde 9 pi
	A	4 à 6 po	215 \$/corde 8 pi	245 \$/corde 9 pi
<b>SCIERIE FORTIN INC.</b> Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663				
• Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées				
			<a href="#">\$/Mppm (TableRoy)</a>	
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi 8 pi	14 po et +/4FC (Bille de pied) 12 po et + 8 po et + (Palette)	550 \$/Mppm 400 \$/Mppm 250 \$/Mppm	
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +	500 \$/Mppm 450 \$/Mppm 300 \$/Mppm	
<b>LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE</b> Sainte-Aurélien, Beauce Denis Bélanger : (418) 564-1192				
• Prix payé à la condition d'avoir 50% et + de billes de 16 pieds. • Séparez les essences par armoires sur le camion. • 6 po de surlongueur pour tous billots de sciage.				
Pin blanc	N°1 <sup>(1)</sup> N°2 <sup>(1)</sup> N°3 et 4 <sup>(2)</sup>	14 et 16 pi 12, 14 et 16 pi 10, 12, 14 et 16 pi	12 po et + bille de pied/3FC 10 po et + 8 po et +	420 \$/Mppm 420 \$/Mppm 320 \$/Mppm
Sapin et Épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 5 po	6 po et + 6 po et + 4,5 po et +	430 \$/Mppm 405 \$/Mppm 330 \$/Mppm	
Épinettes	Pleine-longueur	8 po et + à la souche <sup>(3)</sup>	72 \$/Tonne impériale verte	
Sapin	Pleine-longueur	10 po et + à la souche <sup>(3)</sup>	68 \$/Tonne impériale verte	
<sup>(1)</sup> Grade 1 et 2: Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2 po 1/2. <sup>(2)</sup> Grade 3 et 4: Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancé de 3 pi à 5 pi. <sup>(3)</sup> Diamètre minimum au fin bout 4 po.				
<b>RENÉ BERNARD INC.</b> Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell. : (418) 225-1063				
• Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. • Les billes de sapin, épinettes de 5 pouces : 350 \$/Mppm				
			<a href="#">Table internationale</a>	
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po	6 po et + 6 po et +	460 \$/Mppm 435 \$/Mppm	
Épinette de Norvège	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po	6 po et + 6 po et +	460 \$/Mppm 435 \$/Mppm	
Pin blanc	Sciage <sup>(1)</sup> Palette <sup>(2)</sup>	12, 14 et 16 pi 6 po 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po	450 \$/Mppm 350 \$/Mppm
Pin rouge	Sciage <sup>(3)</sup>	12 pi 6 po et 16 pi 6 po	8 po et +	360 \$/Mppm
<sup>(1)</sup> Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage. <sup>(2)</sup> Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette. <sup>(3)</sup> Minimum de 8 po pour être mesuré et payé. Coupé entre le 15 septembre et le 30 avril.				



## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC.</b> Saint-Prosper, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
• Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.		
Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 270 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 320 \$/Mmp
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
<b>BOIS DAAQUAM INC.</b> Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 8, 9, et 10 pieds.		
• Aucun achat d'épinette de Norvège.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 485 \$/Mmp
	12 et 14 pi 6 po	5 po et + 465 \$/Mmp
	10 pi 6 po	4 po et + 325 \$/Corde 10 pi
	9 pi 6 po	4 po et + 295 \$/Corde 9 pi
	8 pi 4 po	4 po et + 240 \$/Corde 8 pi
Épinette	En longueur <sup>(1)</sup>	4 po et + au fin bout 84 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 74 \$/Tonne imp. verte
<sup>(1)</sup> Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
<b>BARDOBE INC.</b> Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
• Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs.		
Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain 270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
<b>MATÉRIAUX BLANCHET INC.</b> Saint-Pamphile, L'Islet Caroline Dubé et Dave Chouinard : (418) 356-3344		
• Aucun achat d'épinette de Norvège.		
• Arrêt des achats de sapin et épinettes de 8 pieds.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 485 \$/Mmp
	12 et 14 pi 6 po	5 po et + 465 \$/Mmp
	10 pi 4 po	4 po et + 325 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et + 295 \$/Corde 9 pi
Épinettes + de 75%	En longueur	4 po et + au fin bout 85 \$/Tonne imp. verte
Sapin et épinettes <sup>(1)</sup>	En longueur	4 po et + au fin bout 76 \$/Tonne imp. verte
Pin rouge	8 pi 4 po	5 po et + 240 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi 6 po <sup>(2)</sup>	6 po et + 62 \$/Tonne imp. verte
	En longueur <sup>(3)</sup>	5 po et + 61 \$/Tonne imp. verte
<sup>(1)</sup> Si - de 75% en épinettes		
<sup>(2)</sup> 12 et 16 pieds dans la même pile, en priorisant le 16 pieds.		
<sup>(3)</sup> Bois en longueur : longueur minimale de 25 pieds		
<b>BOIS DAAQUAM INC. DIVISION</b> Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260		
• Bois en longueur: tiges doivent contenir au moins une bille de 12 pi 4 po et avoir un diamètre au fin bout de 4 po; pour les diamètres inférieurs à 4 pouces, prendre entente avec l'acheteur.		
Sapin et épinettes	16 pi	6 po et + 485 \$/Mmp
	12 pi	6 po et + 465 \$/Mmp
	9 pi	4 po et + 295 \$/Corde 9 pi
Épinettes	En longueur	4 po et + au fin bout 85 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 76 \$/Tonne imp. verte
<b>INDUSTRIES MAIBEC</b> Saint-Pamphile, L'Islet Mario Leblanc : Cell.: (418) 356-4448		
Cèdre	10 à 16 pi	9 po et + 325 \$/Mmp
	8 pi 8 po	9 po et + 275 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche 75 \$/Tonne imp. verte
<b>BOIS CARGAULT INC.</b> Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
• Billes saines, droites et nœuds bien rasés.		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et + 185 \$/Corde 8 pi
<b>BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC.</b> Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 480 \$/Mmp
	12 pi 6 po	5 po et + 460 \$/Mmp
	10 pi 4 po	4 po et + 325 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et + 295 \$/Corde 9 pi

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>RIVE-NORD</b>		
<b>MASKI INC.</b> Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020		
• Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée.		
• Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée.		
• Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po.		
• Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.		
<u>Prix usine \$/Mmp règle internationale</u>		
<b>DÉROULAGE</b>	CLAIR PRIME SÉLECT	<b>SCIAGE</b> #1 #2 #3
	16 po +/4FC <sup>(1)</sup> 14 po +/4FC <sup>(2)</sup> 12 po +/4FC <sup>(1)</sup>	11 po/4FC 10 po +/2FC 9 po +/2FC
	16 po +/3FC 13 po +/3FC	12 po/3FC 10 po +/1FC
Érable à sucre <sup>(1)</sup>	800 \$	725 \$ 650 \$ 600 \$ 500 \$ 375 \$
Merisier	850 \$	750 \$ 650 \$ 600 \$ 525 \$ 425 \$
Chêne rouge	825 \$	775 \$ 725 \$ 650 \$ 600 \$ 500 \$
Érable rouge (plaine)	700 \$	625 \$ 550 \$ 500 \$ 450 \$ 400 \$
<sup>(1)</sup> DÉROULAGE: Maximum 1/3 de coeur.		
<sup>(2)</sup> SCIAGE #1 et #2: Maximum 40 % de coeur; SCIAGE #3: Maximum 50 % de coeur.		
<sup>(3)</sup> Bille de pied seulement.		
<b>LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE</b> Usines de Shawinigan Marc Berthiaume : (819) 852-6224		
• Billes fraîches, arbres sains.		
• Longueur des billes : 9 pi 6 po (faible pourcentage de 8 pi 6 po)		
• Spécifications détaillées sont disponibles sur le site Web et sur demande.		
<u>Prix au chemin – \$/Mmp table internationale ou Roy</u>		
	P	N° 1 N° 2 N° 3
Bouleau jaune et blanc et érable à sucre	1 100 \$	925 \$ 725 \$ 600 \$

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
<b>BOISERIES SAVCO INC.</b> Saint-Adelphe, Mauricie Philippe Meunier : (418) 322-6632, poste 207; cell.: (418) 365-0731			
• Aucune pourriture, roulure et fente. Coude accepté au centre de la bille.			
Merisier, bouleau blanc	8 pi 6 po	6 à 14 po 63 \$/Tonne métrique verte	
Érable, frêne, plaine et hêtre	8 pi 6 po	6 à 14 po 56 \$/Tonne métrique verte	
<b>SCIERIE WELSH &amp; FILS INC.</b> Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833			
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi	11 po et +/4FC 600 \$/Mmp	
	8 et 12 pi	10 po et +/3FC 425 \$/Mmp	
	8 et 12 pi	10 po et +/2FC 325 \$/Mmp	
Bois franc (palette)	8 et 12 pi	7 po et + 225 \$/Mmp	
Tremble <sup>(1)</sup> (sciage&déroutage)	8 à 12 pi	10 po et + 275 \$/Mmp	
Tremble (palette)	8 à 12 pi	7 po et + 150 \$/Mmp	
<sup>(1)</sup> Le prix du tremble de qualité supérieure sera majoré.			
<b>ÉLOI MOISAN INC.</b> Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232			
• Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite.			
Tremble	12 à 16 pi	9 po et + 280 \$/Mmp	
	8 à 10 pi	9 po et + 250 \$/Mmp	
<b>SCIERIE DION &amp; FILS INC.</b> Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834			
<b>SCIAGE</b> (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		Merisier Érable à sucre <sup>(1)</sup>	
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et +/3FC+ 800 \$/Mmp 625 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	12 et 13 po/3FC+ 625 \$/Mmp 475 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+ 475 \$/Mmp 350 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	8 et 9 po et +/2FC+ 350 \$/Mmp 200 \$/Mmp	
Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et +/3FC+ 550 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+ 400 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+ 300 \$/Mmp	
		Érable rouge Hêtre, frêne et tilleul	
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	12 po et +/3FC 250 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+ 200 \$/Mmp	
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+ 175 \$/Mmp	
<sup>(1)</sup> Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.			
<b>SCIERIE BLOUIN INC.</b> Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483			
• Bois droit seulement.			
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi	14 po et + 575 \$/Mmp	
	8 à 12 pi	11 à 13 po 485 \$/Mmp	
	8 à 12 pi	8 à 10 po 350 \$/Mmp	
Frêne	8 à 12 pi	13 po et + 550 \$/Mmp	
	8 à 12 pi	8 à 10 po 375 \$/Mmp	
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et + 425 \$/Mmp	
Hêtre	8 à 12 pi	13 po et + 375 \$/Mmp	
	8 à 12 pi	9 à 12 po 300 \$/Mmp	
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Corde 8 pi	
Tremble	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi	
<b>SCIERIE FRASER INC.</b> Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481			
Tremble	8 pi 4 po	5 po et + 130 \$/Corde 8 pi	
	10, 12 et 16 pi 6 po	6 po et + 32 \$/m <sup>3</sup> solide	
<b>SCIERIE DION ET FILS INC.</b> Petit Saguenay, Saguenay Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834			
• 1 <sup>er</sup> billot (bille de pied) de 8 pi et 2 <sup>e</sup> billot de 10 pi.			
• Courbure: flèche ou 2 po maximum.			
• Carie: maximum 10% du diamètre, un seul bout.			
Tremble	8 et 10 pi	9 po et + 43 \$/m <sup>3</sup> solide net	
<b>BERSACO INC.</b> Les Bergeronnes, Côte-Nord Luc Gauthier (418) 232-1100 poste 223			
• Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport.			
• Longueur: 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.			
• Diamètre: Minimum: 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum: 21 po.			
• Nœuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort.			
• Carie: Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.			
• Courbure: 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.			
• Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.			
		Secteur BEST <sup>(1)</sup> Autres secteurs <sup>(2)</sup>	
Bouleau blanc	5,5 po et +	36 \$/m <sup>3</sup> solide 32 \$/m <sup>3</sup> solide	
Tremble	5,5 po et +	36 \$/m <sup>3</sup> solide 32 \$/m <sup>3</sup> solide	
<sup>(1)</sup> Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac			
<sup>(2)</sup> Prix maximal alloué, incluant le transport: 44\$/m <sup>3</sup> solide			
<b>RIVE-SUD</b>			
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23			
• Nœuds bien rasés et pas de pourriture.			
• Préférence pour le 92 po.			
		<u>Prix au chemin</u> 101 km et +	
Bois franc	92 po	6 à 20 po 250 \$/Corde 92 po	
Tremble	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po	
<b>INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC</b> Lac-Mégantic, Estrie <b>DIVISION DE MASONITE</b> Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491			
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.			
<b>DÉROULAGE</b>			
Bouleau jaune (merisier) et blanc	8 pi 6 po ou 9 pi 4 po	<u>Prix au chemin</u>	
Érable à sucre min.	8 pi 9 po ou 9 pi 4 po	et 40 % cœur max.	
	Diamètre	Défauts de surface	
AA	16 po	Aucun	
AD	14 po	4FC	
		Défauts de Bout	
		Courbure maximale	
D1	12 po	12 et 13 po/4FC	1 po max.
		14 et +/3FC	2 po max.
D2	11 po	4FC	1 po max.
		12 et 13 po/3FC	1 po max.
		14 po/2FC	2 po max.
D3	10 po	4FC	Aucune
		11 po/3FC	1 po max.
		14 po/2FC	4 po centré
			Bouleau jaune (merisier) et blanc
			1 700 \$/Mmp
			1 400 \$/Mmp
			1 000 \$/Mmp
			750 \$/Mmp
			600 \$/Mmp
			1 200 \$/Mmp
			775 \$/Mmp
			675 \$/Mmp
			550 \$/Mmp

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)						
<b>LES PLANCHERS MERCIER (DRUMMONDVILLE) INC.</b> , Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron : (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441								
<ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.</li> <li>Diamètre de 8 à 30 pouces.</li> <li>Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.</li> <li>Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé.</li> <li>Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouleur.</li> <li>Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.</li> <li>Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.</li> </ul>								
<u>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</u>								
<b>SCIAGE</b>	PRIME 16 po 3FC	SELECT 14 po 3FC	N° 1 12 po 3FC	N° 2 10 po 2FC	N° 3 8 à 10 po/0FC	N° 5 11 po et+/0FC		
Chêne rouge	—	—	—	600 \$	450 \$	500 \$		
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	550 \$	425 \$	475 \$		
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$		
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$		
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$		
Érable rouge	—	—	—	450 \$	350 \$	400 \$		
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346								
<u>Prix au chemin</u>								
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi					
<b>VEXCO INC.</b> , Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell : (819) 621-9045								
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.</li> <li>Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).</li> <li>Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.</li> <li>Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire.</li> <li>Diamètre maximum de 30 po au gros bout</li> <li>Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4</li> </ul>								
<u>\$/Mmp - Table internationale</u>								
Essence	Super Prime 16 po/3 FC	Prime 14 po/3FC	Sélect 12 po/3FC	N°1 10 po/3FC	N°2 10 po/2FC	N°5 12 po/0+1FC	N°4 10 & 11 po 0+1FC	N°3 8 & 9 po 0FC
<b>SCIAGE</b>								
Bouleau jaune	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	450 \$	400 \$	300 \$
Chêne rouge	1 200 \$	1 100 \$	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	500 \$	400 \$
Érable à sucre <sup>(1)</sup>	850 \$	750 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	350 \$	275 \$
Bouleau blanc	700 \$	600 \$	550 \$	500 \$	450 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Érable rouge <sup>(1)</sup>	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$	
Frêne	850 \$	750 \$	650 \$	600 \$	550 \$	500 \$	450 \$	350 \$
Cerisier	900 \$	800 \$	700 \$	550 \$	450 \$	350 \$	300 \$	225 \$
Noyer	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	200 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$	175 \$
<b>DÉROULAGE</b> (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)			V-1 14 po/4FC	V-2 12 po/4FC 14 po/3 FC	V-3 11 po/4FC 12 po/3FC	V-4 10 po/4FC 11 po/3FC		
Bouleau jaune et blanc			1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$		
Érable à sucre (1/3 cœur)			1 100 \$	950 \$				
Chêne rouge <sup>(1)</sup> (1/2 cœur)			1 400 \$	1 100 \$				
<b>LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord)</b> , Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa : (819) 583-8491								
<b>SCIAGE</b>								
<ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.</li> </ul>								
<u>\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin</u>								
Essence	Prime 14 po et +/3FC	Sélect 12 po et +/3FC	N° 1 10 po et +/2FC	N° 2 11 po et +/0FC	N° 3 10 po/0FC	N° 4 8 po et +/0FC		
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$		
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$		
<b>BARDEAUX &amp; CÈDRES ST-HONORÉ INC.</b> , Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier : (418) 485-6716								
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tremble (aucun peuplier accepté).</li> <li>Billot fraîchement coupé, droit, qualité sciage, sans encoche. Appelez avant de produire.</li> </ul>								
Tremble	8 pi 6 po	5 po et +	230 \$/Corde 8 pi					
<b>SCIERIE FORTIN INC.</b> , Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663								
<ul style="list-style-type: none"> <li>Merisier et érable 1/2 de cœur maximum, sinon, une face claire enlevée au classement.</li> <li>Surlongueur de 5 po requise. Courbe maximale de 2 po.</li> <li>Billes fraîches et sans carie.</li> <li>Préférence pour le 8 pi et 9 pi.</li> </ul>								
Merisier	14 po et +/4FC	12 po et +/4FC	10 po et +/3FC	10 po et +/2FC	8 po et +/1FC			
Merisier	1 100 \$	850 \$	600 \$	500 \$	200 \$			
Cerisier	1 100 \$	800 \$	600 \$	400 \$	200 \$			
Érable	1 000 \$	750 \$	550 \$	400 \$	200 \$			
Frêne	500 \$	450 \$	400 \$	300 \$	200 \$			

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
<b>SCIERIE ARBOTEK INC.</b> , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Jimmy Deschênes : (418) 244-3691			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximum de 50% du volume en 8 pieds. Longueur paire et impaire entre 8 et 12 pi, toutes essences.</li> <li>Surlongueur de 4 à 6 po requise. Diamètre au fin bout non inférieur aux spécifications.</li> <li>Maximum de 1/3 du diamètre de pourriture toléré.</li> <li>Encoches d'abattage bien coupées.</li> <li>Noeuds, bosses et loupes rasés à l'affleurement du tronc, aucune fourche acceptée.</li> <li>Aucun corps étranger tels que acier, clou, chaluveau. Billes de pied provenant d'érablières ayant déjà été entaillées seront refusées.</li> <li>Bouleau blanc : 9 pi et +.</li> <li>Mesure au Mmp, selon la table Internationale 1/4 po.</li> <li>Prix et spécifications pour le déroulage sont disponibles sur PrixBois.ca</li> </ul>			
<b>Sciage</b> : Longueur 8 à 16 pieds			
Érable	N°1 14 po et +/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	600 \$/Mmp	
	N°2 10 à 13 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	500 \$/Mmp	
	N°3 10 po et +/2FC et +, + de 1/2 cœur	375 \$/Mmp	
	N°4 9 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -; 10 po/1FC	350 \$/Mmp	
Merisier /	N°1 14 po et +/2FC et +	600 \$/Mmp	
Bouleau	N°2 10 à 13 po/2FC et +	450 \$/Mmp	
blanc	N°3 9 po/2FC et +; 12 po/1FC et +	385 \$/Mmp	
Érable Rouge	N°1 10 po et +/3FC et +, 1/2 du diamètre cœur ou -, écorce lisse (plaine)	350 \$/Mmp	
<b>Bois franc longueur hygrade</b> : Bouleau blanc, Bouleau jaune, Érable à sure, Érable rouge.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diamètre minimum de 12 po au gros bout.</li> <li>Diamètre minimum de 9 po au fin bout.</li> <li>Chaque tige doit contenir au minimum une bille de 8 pi.</li> <li>Accepte un maximum de 10% d'éranle rouge par chargement.</li> </ul>		56 \$/Tonne imp. verte	
<b>Bouleau blanc*</b>	8 pi 6 po et +	6,5 po et +	68 \$/Tonne imp. verte
* Courbure maximum 2 po.			
<b>BOIS CARGAULT INC.</b> , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs.</li> <li>Noeuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain.</li> <li>Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.</li> </ul>			
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po	6 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	6 po et +	200 \$/Corde 8 pi

## Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)		
<b>ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.</b> , La Tuque, Mauricie Éric Boivin : (819) 523-2765 #3229				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite.</li> <li>Surlongueur de 2 pieds.</li> </ul>				
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et +	9	145 \$/poteau
	47 pi	44 à 47 po	9	115 \$/poteau
	42 pi	41 à 43 po	8	85 \$/poteau
	42 pi	39 à 40 po	8	65 \$/poteau
	37 pi	35 à 38 po	7	50 \$/poteau
<b>LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC.</b> , Stoneham, Québec François Bourboin : (418) 848-2679				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'arbre en longueur seulement.</li> <li>Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.</li> <li>Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP) : 12 po</li> </ul>				
Pin blanc				600 \$/Mmp
<b>BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC.</b> , Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture : (418) 875-0571 ; Cell. : (418) 455-6540				
<u>Prix usine</u>				
Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mmp	
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mmp	
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp	
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp	
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes	
<b>MAISONS PIC DORÉ</b> , Saint-Patrice, Lotbinière André Ouellet : (418) 596-2695				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de septembre à février.</li> <li>Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.</li> <li>Tiges en longueur : minimum de 30 pieds avant les premières branches vertes.</li> <li>Diamètre à 5 pieds du gros bout : 12 à 20 pouces. Diamètre au fin bout : environ 10 pouces.</li> </ul>				
<u>Prix au chemin (150 km et moins)</u>				
Pin blanc				600 \$/Mmp

## Groupe Lebel

### Achat de deux scieries de Maibec

Groupe Lebel, dont le siège social est à Rivière-du-Loup, fait l'acquisition de deux scieries de Maibec, une à Saint-Pamphile et l'autre au Maine. Les 315 employés de Maibec concernés par cette transaction devraient conserver leur emploi au sein du Groupe Lebel. L'usine

de Saint-Pamphile portera dorénavant le nom de « Bois Daaquam division Saint-Pamphile ».

Cette transaction s'inscrit dans le mouvement qui est entamé depuis plusieurs années de la consolidation des acheteurs de bois rond.

**Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois? Consultez le site Web**

**PrixBois.ca**

## Les meilleurs prix affichés et payés

Le tableau suivant donne un aperçu des différences entre les meilleurs prix affichés et les meilleurs prix payés. Prenez note que les usines qui affichent les meilleurs prix ne sont pas toujours celles qui payent le

plus. Cela confirme que vous devriez toujours contacter plus d'un acheteur avant de conclure une transaction. L'utilisation du site Web [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca) est des plus utiles pour le faire.

### Meilleurs prix usine affichés et payés

Longueur	Prix affichés	Prix payés	
	Juillet 2018	Juillet 2018	Juillet 2017
8 pieds (5 po et +)	275 \$/ Corde 8 pi	285 \$/Corde 8 pi	275 \$/Corde 8 pi
9 pieds (5 po et +)	310 \$/ Corde 9 pi	320 \$/ Corde 9 pi	305 \$/ Corde 9 pi
12 pieds (5 po et +)	465 \$/Mmp	490 \$/Mmp	444 \$/Mmp



## Transport forestier MBI inc.

Suite à une demande formulée par Transport Toussaint & fils inc de Saint-Camille dans Bellechasse, le Syndicat a accepté de transférer son contrat de transport de bois à pâte à une nouvelle compagnie de transport appelée « Transport forestier MBI inc. ».

Les producteurs de bois qui avaient choisi de faire transporter leur bois à pâte par Transport Toussaint & fils ont été avisés de ce changement.

La nouvelle compagnie de transport est incorporée au Québec et opère maintenant à partir de ses installations localisées à Sainte-Justine. Nul doute qu'elle pourra offrir des services de qualité compte tenu de la vaste expérience et de la connaissance du territoire des ex-employés de Transport Valmont Mathieu & fils et ceux de Transport Toussaint & fils qui œuvrent dorénavant pour cette nouvelle compagnie.

En plus des services de transport de bois à pâte, Transport forestier MBI inc offre de transporter le bois de sciage des producteurs à l'usine de leur choix. En effet, le producteur conserve en tout temps le choix de la destination de ses billots de sciage. La nouvelle compagnie de transport s'est engagée, lors du transfert du contrat, à respecter ce choix.

Les producteurs de bois du sud de Bellechasse peuvent donc joindre M. Dany Mathieu (Bureau : 418 383-5532 ou cellulaire : 418 625-0739) qui est responsable de la logistique du transport chez Transport forestier MBI inc.

Le Syndicat désire également remercier sincèrement tous les membres de la famille Toussaint de Saint-Camille. Cette entreprise familiale a fourni des services de transport de haute qualité aux producteurs de bois de la région pendant plus de cinquante ans.

## Améliorez vos connaissances

Le Syndicat a reçu le mandat de plusieurs agences de mise en valeur des forêts privées d'organiser et de réaliser des activités de transfert de connaissances pour les propriétaires forestiers. Nous vous présentons donc une description des activités offertes. Ces cours sont orientés vers la pratique, ils vous permettront d'appliquer rapidement les nouvelles connaissances lors de la planification et de la réalisation de vos travaux en forêt.

### Préinscription

Remplissez le formulaire et faites-le parvenir au SPFRQ. Les frais de participation sont de 25 \$ par activité. Ils doivent être acquittés directement auprès du formateur au début de l'activité. Les cours offerts, les dates et les lieux où se tiendront les formations peuvent changer. Nous communiquerons avec vous par courriel ou courriel pour vous informer de l'endroit où sera tenue la formation à laquelle vous vous serez préinscrit. À la réception de la lettre d'invitation, vous devrez confirmer votre participation en appelant au Syndicat. Pour certains cours, le nombre de participants est limité. Le calendrier des activités est aussi publié sur le site Internet du Syndicat [www.sfrq.qc.ca](http://www.sfrq.qc.ca).

### Abattage directionnel \*

Ce cours est une variante du cours d'abattage manuel développé pour la CNESST. Il est axé sur les préparatifs de l'abattage, soit les différentes entailles et charnières à réaliser, pour un abattage directionnel sécuritaire.

*Durée : 1 soirée de théorie et 1 journée de pratique sur le terrain (l'équipement de sécurité est obligatoire)*

**\* Note : Ce cours ne permet pas l'obtention du certificat de la CNESST exigé pour les travailleurs forestiers.**

### Affûtage de la scie à chaîne

Ce cours est consacré à l'apprentissage pratique, soit le nettoyage et principalement l'affûtage de la scie à chaîne. La partie théorique du cours permet d'apprendre le fonctionnement et l'ajustement des couteaux de la chaîne. Chaque scie est vérifiée afin de s'assurer qu'elle répond aux normes de sécurité.

*Durée : 1 journée de pratique avec votre scie à chaîne*

### Aménagement forestier pour la faune – Nouveau

Cette formation vous apprendra comment aménager votre boisé tout en maintenant ou améliorant sa qualité comme habitat pour la faune. L'identification des signes d'utilisation et des éléments fo-

restiers recherchés par la faune, les caractéristiques des habitats fauniques, les mesures d'atténuation appliquées aux travaux forestiers, les aménagements fauniques et la gestion des espèces fauniques nuisibles, sont quelques-unes des notions abordées dans la formation. En après-midi, vous vous rendrez sur le terrain pour voir plusieurs exemples concrets d'aménagement faunique.

*Durée : 1 journée avec visite de travaux sur le terrain*

### Éclaircies et jardinage

Ce cours vise à initier les participants au vocabulaire et aux notions de base pour décrire et comprendre l'état de leur forêt. Une journée de pratique permet d'apprendre directement sur le terrain la classification des arbres (martelage) ainsi que ceux à couper et à favoriser pour améliorer la qualité des boisés.

*Durée : 1 soirée de théorie et 1 journée de visite sur le terrain*

### Façonnage des bois

Ce cours se déroule en grande partie sur le terrain. Des techniques sont montrées pour tronçonner adéquatement les billes afin d'en tirer une valeur maximale. Il permet de découvrir les qualités recherchées pour les billes de déroulage et de sciage. **Dans le contexte de la fin du marché de 4 pieds résineux, des conseils spécifiques vous seront offerts afin de maximiser votre production de billots résineux.**

*Durée : 1 journée de pratique sur le terrain*

### Fiscalité forestière

La théorie présentée est un condensé des règles et des procédures ainsi que des droits et des obligations en tant que propriétaire de forêt privée, en regard des lois de l'impôt sur le revenu. Ce cours permet de mieux comprendre l'aspect fiscal des revenus, des dépenses et des investissements.

*Durée : 1 journée de théorie*

### Planification de la récolte\* – Nouveau

Faire les bons travaux, au bon endroit et au bon moment, permet au boisé de croître à son maximum et à son propriétaire d'en tirer des revenus intéressants, tout en protégeant son environnement. Cette formation vous aidera, comme producteur forestier, à planifier une opération de récolte en présentant les étapes, les méthodes et équipements de débardage et à localiser les sentiers et les jetées.

*Durée : 1 journée sur le terrain*

**\* Note : Cette formation est offerte en collaboration avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce.**

## Événements à venir

### • Expo forestière et acéricole de Beauce – 16 septembre

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce tiendra son exposition forestière le 16 septembre de 10 h à 17 h sur les terrains et dans le hall de la Polyvalente de Saint-Georges au 2121, 119<sup>e</sup> Rue à Saint-Georges. Pour information : M. Michel Roy au 418 228-5110. [www.apbb.qc.ca](http://www.apbb.qc.ca)

### • Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec – 22 septembre

La *Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec* se déroulera le samedi 22 septembre, de 9 h à 16 h, à la Station régionale de glisse Mont Apic située au 1361, route Bellemare, à Saint-Pierre-Baptiste. Vous y trouverez plus de 70 exposants, des conférences, des ateliers de formation et d'information. Le coût d'entrée est de 10 \$ (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans). Pour information : M. Steve Lemay au 819 752-4951, [www.journeeforestiere-centreduquebec.ca](http://www.journeeforestiere-centreduquebec.ca).

### • Congrès et salon forestier AFSQ – 11 et 12 octobre

Le 73<sup>e</sup> Congrès et Salon forestier de l'Association forestière du sud du Québec aura lieu les 11 et 12 octobre à l'Hôtel le Victorin de Victoriaville sous le thème *Aménager, Pourquoi?* Au programme : conférences, ateliers, visites forestières et un salon des exposants pour vous informer sur la conciliation foresterie et biodiversité. Pour obtenir de l'information : [info@afsq.org](mailto:info@afsq.org), 819 562-3388, [www.afsq.org](http://www.afsq.org).

## FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE FORMATION: AUTOMNE 2018

### Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)	Lévis	12 et 13 octobre	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Lévis	20 octobre	<input type="checkbox"/>
Éclaircies et jardinage (1 soir + 1 jour)	Lévis	25 et 27 octobre	<input type="checkbox"/>
Façonnage des bois (1 jour)	Lévis	19 octobre	<input type="checkbox"/>
Fiscalité forestière (1 jour)	Lévis	17 novembre	<input type="checkbox"/>
Planification de la récolte (1 jour)	Lac Etchemin	22 septembre	<input type="checkbox"/>

### Agence forestière des Bois-Francs

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)	Plessisville	7 et 8 décembre	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Plessisville	27 octobre	<input type="checkbox"/>

### Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)	Sainte-Agathe	23 et 24 novembre	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Sainte-Agathe	10 novembre	<input type="checkbox"/>
Aménagement forêt-faune (1 jour)	Saint-Flavien	1 <sup>er</sup> décembre	<input type="checkbox"/>
Planification de la récolte (1 jour)	Sainte-Marie	29 septembre	<input type="checkbox"/>

### Agence des forêts privées de Québec 03

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)	Québec	9 et 10 novembre	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Québec	3 novembre	<input type="checkbox"/>
Aménagement forêt-faune (1 jour)	Québec	24 novembre	<input type="checkbox"/>
Éclaircies et jardinage (1 soir + 1 jour)	Québec	11 et 13 octobre	<input type="checkbox"/>
Façonnage des bois (1 jour)	Québec	27 octobre	<input type="checkbox"/>
Fiscalité forestière (1 jour)	Québec	17 novembre	<input type="checkbox"/>

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse de résidence : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Municipalité où se trouve votre lot : \_\_\_\_\_

Téléphones rés. : \_\_\_\_\_ Bur. : \_\_\_\_\_

Cell. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Retourner à : **Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec**

5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770 – Téléc. : 418 872-7099 – Courriel : [sfrq@upa.qc.ca](mailto:sfrq@upa.qc.ca)

## Protection des milieux humides

### Report de l'entrée en vigueur des projets de règlements

Le vaste chantier légal et réglementaire est toujours en cours pour mettre en œuvre la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement*, adoptée en mars 2017. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDLECC), M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, a présenté au conseil des ministres une modification réglementaire afin de reporter l'entrée en vigueur des projets de règlements nécessaires à l'application de cette nouvelle loi.

Initialement prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2018, le report permettra de poursuivre le travail afin d'instaurer un régime d'autorisation plus simple, plus clair et plus prévisible comme l'ont demandé de nombreux groupes consultés. Ce travail se réalisera par la mise sur pied de tables sectorielles auxquelles seront conviés les intervenants concernés. La Fédération des producteurs forestiers du Québec poursuivra donc ses représentations au MDLECC.

Entre-temps, le régime d'autorisation en vigueur continuera de s'appliquer.



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement : Le Fonds d'aménagement forestier

Direction : Jacques J. Tremblay, ing.f.

Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing.f.

Collaboration : Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f., Gaétan Deschênes, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage : Michel Greco

Impression : Hebdo Litho

Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage : 13 300 exemplaires

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications :

Convention de la Poste-publications numéro 40032265

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au

Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2

Courriel : [sfrq@upa.qc.ca](mailto:sfrq@upa.qc.ca)